

# **SA Le Guide.com**

Société anonyme au capital de 1 816 647 €

Siège social : 12 rue Godot de Mauroy 75 009 PARIS

RCS : Paris 425 085 875

---

## **Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés résumés**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015

**S.A LeGuide.com**

**Comptes intermédiaires  
consolidés résumés**

**Période du 1<sup>er</sup> janvier au  
30 juin 2015**

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les  
comptes intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2015**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société LeGuide.com et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés résumés de la société LeGuide.com relatif à la période du 1er janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires consolidés résumés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicable en France. En conséquence, l'assurance que les comptes intermédiaires consolidés résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes intermédiaires consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

**S.A LeGuide.com**

Comptes intermédiaires  
consolidés résumés

Période du 1<sup>er</sup> janvier au  
30 juin 2015

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments présentés dans le préambule de l'annexe relatif à l'environnement concurrentiel et aux conséquences sur le modèle économique du Groupe Leguide.com.

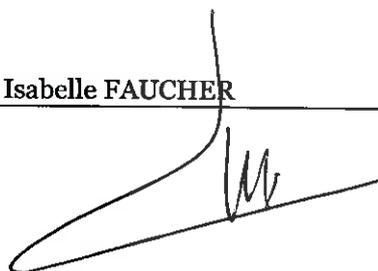
*Fait à Angers et à Courbevoie, le 30 juillet 2015*

Les Commissaires aux comptes

**B E C O U Z E**

---

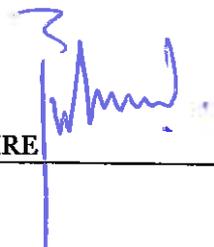
Isabelle FAUCHER



**M A Z A R S**

---

Bruno BALAIRE



**LEGUIDE.COM**

**Société Anonyme au capital de 1 816 647 €**

**12 rue Godot de Mauroy**

**75009 Paris**

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DU 30 JUIN 2015**

## Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	30 juin 2015	31 déc 2014	PASSIF (en milliers d'euros)	30 juin 2015	31 déc 2014
<b>ACTIF NON COURANT</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	196	319	Capital social	1 817	1 814
Ecart d'acquisition	0	0	Primes et réserves	28 070	44 513
Immobilisations corporelles	1 055	1 355	Résultat de la période - part du groupe	(1 528)	(16 474)
Titres mis en équivalence	-	-	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère du groupe	28 358	29 853
Autres actifs non courants	221	223	Intérêts des minoritaires	-	-
Impôts différés Actifs	35	64	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>28 358</b>	<b>29 853</b>
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>1 507</b>	<b>1 962</b>	Provisions pour retraite et obligations assimilées	41	41
<b>ACTIF COURANT</b>			Provisions pour risques et charges non courantes	-	-
Stocks et en-cours	-	-	Dettes financières non courantes	-	-
Créances clients & comptes rattachés	3 638	5 576	Autres passifs non courants	77	31
Autres actifs courants	2 370	2 272	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>118</b>	<b>72</b>
Placements de trésorerie	4 400	4 293	Provisions pour risques et charges courantes	821	1 845
Trésorerie	24 838	26 811	Dettes financières courantes	19	22
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>35 246</b>	<b>38 952</b>	Fournisseurs & comptes rattachés	4 957	6 344
<b>ACTIFS DESTINES A LA VENTE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	Autres passifs courants	2 480	2 779
-			<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>8 277</b>	<b>10 980</b>
-			<b>PASSIFS DESTINES A LA VENTE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>36 753</b>	<b>40 914</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>36 753</b>	<b>40 914</b>

## Compte de Résultat

En milliers d'euros	S1 2015 (6 mois)	Année 2014 (12 mois)	S1 2014 (6 mois)
Chiffre d'affaires	13 475	39 017	21 228
Produits annexes	80	127	74
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>13 555</b>	<b>39 144</b>	<b>21 302</b>
Achats et charges externes	(10 215)	(23 210)	(12 229)
Production immobilisée	0	0	0
Charges de personnel	(4 279)	(10 241)	(5 460)
Impôts et taxes	(130)	(422)	(224)
Amortissements des immobilisations	(457)	(910)	(459)
Autres charges des activités	(489)	(1 762)	(872)
Autres produits des activités	235	453	235
<b>Résultat des opérations</b>	<b>(1 779)</b>	<b>3 051</b>	<b>2 293</b>
Frais liés aux acquisitions	0	0	0
Charges de restructuration	0	(1 645)	26
Plus et moins-values de cessions d'actifs	0	0	0
Pertes de valeurs sur écarts d'acquisition et immobilisations	0	(16 103)	0
<b>Résultat avant charges financières et impôts</b>	<b>(1 779)</b>	<b>(14 697)</b>	<b>2 319</b>
Produits financiers	289	412	195
Charges financières	(0)	39	0
<b>Résultat financier</b>	<b>289</b>	<b>451</b>	<b>195</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(1 490)</b>	<b>(14 246)</b>	<b>2 514</b>
Charges d'impôts	(39)	(2 228)	(1 283)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(1 528)</b>	<b>(16 474)</b>	<b>1 230</b>
Dont part attribuable :			
<b>Aux propriétaires de la société mère du groupe</b>	<b>(1 528)</b>	<b>(16 474)</b>	<b>1 230</b>
Aux intérêts minoritaires	-	-	-
<b>Résultat - part du groupe</b>	<b>(1 528)</b>	<b>(16 474)</b>	<b>1 230</b>
<b>Résultat par action (part du groupe)</b>	<b>(0,42) €</b>	<b>(4,57) €</b>	<b>0,33 €</b>
<b>Résultat dilué par action (part du groupe)</b>	<b>(0,46) €</b>	<b>(4,59) €</b>	<b>0,34 €</b>

## Tableau de Flux de Trésorerie

PERIODE	Situation 2015 (6 mois)	Situation 2014 (12 mois)	Situation 2014 (6 mois)
<b>ACTIVITE</b>			
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	-1 528	-16 474	1 230
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>			
- Eléments non liés à l'activité	-	-	-
- Amortissements et provisions (1)	(567)	18 732	576
- Variation des impôts différés ou calculés	75	515	228
- Plus ou moins-values de cession	-	-	-
- Résultat lié aux paiements en action	-	18	102
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>-2 020</b>	<b>2 792</b>	<b>2 136</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-
- Variation des créances d'exploitation	1 840	5 391	4 490
- Variation des dettes d'exploitation	(1 674)	(3 629)	(4 205)
<b>Impact de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>167</b>	<b>1 761</b>	<b>285</b>
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle</i>	<b>(1 854)</b>	<b>4 553</b>	<b>2 421</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-
Cessions / réductions d'immobilisations financières	2	44	34
Acquisitions / production d'immobilisations incorporelles	0	(141)	(141)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(33)	(416)	(158)
Acquisitions d'immobilisations financières	(0)	(0)	(0)
Variation des dettes sur acquisitions d'immobilisations	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-
Variations des dettes (hors frais) consenties sur variations de périmètre	-	-	-
<b>Investissements non financiers</b>	<b>(32)</b>	<b>(515)</b>	<b>(265)</b>
Intérêts / Produits financiers	-	-	-
<i>Flux de trésorerie liés aux investissements</i>	<b>(32)</b>	<b>(515)</b>	<b>(265)</b>

<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentations de capital en numéraire (nettes)	37	318	172
Rachat net d'actions propres	(3)	(22)	(20)
Distributions de dividendes (société mère)	-	-	-
Augmentation des dettes financières (nettes de frais d'emprunt)	0	15	9
Remboursement des dettes financières	(3)	0	0
<b>Flux de trésorerie liés au financement</b>	<b>31</b>	<b>310</b>	<b>161</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>(1 854)</b>	<b>4 349</b>	<b>2 317</b>

Trésorerie d'ouverture	31 104	26 701	26 701
Incidence des variations de cours de devises	(12)	54	33
Trésorerie de clôture	29 238	31 104	29 051

Valeurs mobilières de placement	4 400	4 293	4 241
Disponibilités	24 838	26 811	24 811
Solles créditeurs de banque	0	0	0
Trésorerie de clôture	29 238	31 104	29 051

(1) à l'exclusion des provisions sur actif circulant

## Variation des Capitaux Propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Rés. consolidé de l'ex.	Ecart de conversion	Total capitaux propres
<b>Situation clôture au 31/12/2013</b>	<b>1 790</b>	<b>19 217</b>	<b>21 688</b>	<b>3 318</b>	-	<b>46 012</b>
- Résultat consolidé de la période	-	-	-	(16 474)	-	(16 474)
- Autres éléments du résultat global : actions propres	-	-	(18)	-	-	(18)
<i>Résultat global</i>	-	-	(18)	(16 474)	-	(16 492)
<b>Mouvements</b>						
- Augmentations de capital social	23	306	-	-	-	329
- Avantages au personnel	-	-	18	-	-	18
- Résultat de l'exercice précédent	-	-	3 318	(3 318)	-	-
- Autres	-	-	(15)	-	-	(15)
<b>Situation clôture au 31/12/2014</b>	<b>1 813</b>	<b>19 523</b>	<b>24 990</b>	<b>(16 474)</b>	-	<b>29 853</b>
- Résultat consolidé de la période	-	-	-	(1 528)	-	(1 528)
- Autres éléments du résultat global : actions propres	-	-	-	-	-	0
<i>Résultat global</i>	-	-	0	(1 528)	-	(1 528)
<b>Mouvements</b>						
- Augmentations de capital social	3	34	-	-	-	37
- Résultat de l'exercice précédent	-	-	(16 474)	16 474	-	-
- Autres	-	-	(3)	-	-	(3)
<b>Situation intermédiaire au 30/06/2015</b>	<b>1 816</b>	<b>19 557</b>	<b>8 514</b>	<b>(1 528)</b>	<b>0</b>	<b>28 358</b>

## **PREAMBULE**

Au cours du semestre écoulé, le Groupe LEGUIDE.COM a de nouveau été touché par des changements d'algorithmes de Google, conduisant à une baisse de son classement dans le rang d'apparition du moteur de recherche. Cet abaissement de la visibilité a entraîné une chute sévère de son trafic naturel (SEO pour search engine organic) et donc de son chiffre d'affaires et de sa marge brute. Les revenus du premier semestre ont ainsi baissé de 36% par rapport à l'an dernier passant de 21,2 M € en 2014 à 13,5 M € en 2015, mais la marge brute étant encore plus impactée, cette part du trafic étant la plus rentable.

La Commission Européenne considère à ce stade ces pratiques comme anticoncurrentielles et illégales. Ainsi le 15 avril, la Commission a notifié à Google ses griefs, de façon publique et largement commentée par la presse internationale. Il est donc particulièrement important de souligner que *« la Commission a conclu à titre préliminaire que Google réservait systématiquement un traitement favorable à son comparateur de prix [Google Shopping] dans ses pages de résultats de recherche générale »* et que *« Google n'applique pas à son propre service de comparaison de prix le système de pénalités qu'il applique aux autres services du même type sur la base de paramètres définis, pénalités qui peuvent amener à ce que ces services soient moins bien classés dans les pages de résultats de recherche générale de Google. »* C'est exactement le préjudice que subit LeGuide. La communication de griefs souligne que *« les utilisateurs ne voient pas nécessairement les résultats les plus pertinents en réponse à leurs requêtes, ce qui porte préjudice aux consommateurs et aux services de comparaison de prix concurrents et entrave l'innovation »* Elle souligne aussi que pour remédier à cette pratique, *« Google devrait traiter son service de comparateur de la même manière que ceux de ses concurrents »*. Google devait répondre à la Commission dans les 10 semaines suivant la communication. Selon des informations publiques, Google a obtenu une prolongation de délai pour répondre jusqu'au 17 août 2015.

Le Groupe LEGUIDE.COM a donc de sérieuses raisons pour considérer la mise en place dans les prochains mois d'un environnement concurrentiel plus favorable à son modèle économique.

### Sources :

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-15-4780\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-4780_fr.htm)

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-15-4781\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4781_fr.htm)

## **NOTE 1 : PRESENTATION DE L'ACTIVITE**

Le Groupe LEGUIDE.COM opère des sites Internet spécialisés dans le shopping, à savoir des annuaires du e-commerce, des moteurs de recherche dédiés au shopping, des comparateurs des guides d'achats. Il déploie et met à disposition des internautes ses techniques et solutions de recherche sur le web notamment grâce au moteur de recherche qu'il a développé ainsi que de nombreuses fonctionnalités facilitant leurs recherches. Le Groupe propose aux e-commerçants des programmes de référencement permettant d'augmenter leur visibilité et leurs ventes sur Internet.

Le réseau est opérationnel dans 14 pays européens : France, Belgique, Allemagne, Autriche, Suisse, Luxembourg, Espagne, Royaume-Uni, Irlande, Pologne, Italie, Pays-Bas, Suède et Danemark.

## **NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Dans un contexte économique toujours difficile et marqué par une nouvelle baisse de trafic suite à la mise à jour Phantom 2 de l'algorithme de Google, le chiffre d'affaires du premier semestre 2015 s'établit à 13,5 M€, (contre 21,2 M€ en 2014) soit en recul de 7,7 M€.

L'activité s'analyse comme suit : après un premier trimestre en repli de 3,2 M€ (-30%), le second trimestre a connu une autre dégradation avec un recul de 4,6 M€ (-45%). Ces baisses résultent principalement des effets de Panda 4.1, non présents sur le premier semestre 2014, et des effets de Phantom 2 sur le second trimestre 2015.

La baisse de l'activité a mécaniquement pesé sur les résultats au premier semestre 2015. Avec un RESOP (résultat opérationnel) de (1,8) M€, le groupe est en recul de 4,1 M€ par rapport au premier semestre 2014, et de 2,5 M€ par rapport au second semestre 2014. Au cours du premier semestre 2015, le groupe a terminé la restructuration de ses activités allemandes et désormais Ciao est complètement opéré à partir du seul site de Paris. Les effets économiques de cette restructuration seront visibles à partir du second semestre 2015.

Le résultat avant impôts s'établit à (1,5) M€ et le résultat net part du groupe ressort à (1,5) M€.

Avec 28,4 M€ de capitaux propres, une trésorerie de 29,2 M€ au 30 juin 2015 et aucune dette financière, le Groupe LEGUIDE.COM bénéficie d'une situation financière solide.

Toujours pro actif dans la recherche d'amélioration des services apportés aux consommateurs, le Groupe LEGUIDE.COM a poursuivi sa politique offensive d'innovation en étoffant l'offre de services, notamment avec l'expérimentation d'un service de veille à destination des marchands. Concernant « Blacklist.me™ », le Groupe vient de passer le 100 000e blacklister. Après le succès de l'application Android lancée en Avril 2015, le Groupe prévoit le lancement cet été de l'application iOS.

Le Groupe a également poursuivi sa stratégie de diversification de sources de trafic au travers de nouveaux partenariats et a été choisi notamment par FirstOffer, Shopall, Pubtimize et Ouest France pour leur fournir leurs résultats de recherche shopping.

Compte tenu des impacts significatifs sur son business model, le Groupe LEGUIDE.COM demeure très attentif aux discussions en cours à la Commission Européenne concernant le moteur de recherche Google. En outre, la procédure d'enquête de la Commission Européenne contre les abus de position dominante de Google est entrée dans une nouvelle phase : le 15 avril 2015, la Commissaire Européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, a officiellement envoyé une communication de griefs visant spécifiquement les pratiques de Google dans le domaine des guides de shopping. Pour autant, la portée des remèdes définitifs reste à ce stade incertaine mais permet d'envisager un environnement concurrentiel plus sain.

### **NOTE 3 : PRINCIPES GENERAUX ET DECLARATION DE CONFORMITE**

LEGUIDE.COM est une entreprise domiciliée en France.

Les états financiers consolidés de LEGUIDE.COM du premier semestre 2015 comprennent la société LEGUIDE.COM et ses filiales. Ils sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers consolidés du premier semestre 2015 ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 juillet 2015.

Ils sont préparés sur la base du coût historique.

Ils sont présentés en milliers d'euros arrondis à l'entier le plus proche.

#### **3.1 Principes généraux et déclaration de conformité**

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe LEGUIDE.COM du premier semestre 2015 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 30 juin 2015 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, les comptes annuels 2014 établi selon le même référentiel.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

#### **3.2 Référentiel IFRS appliqué**

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 sont préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas en notes annexes l'ensemble des informations requises pour la présentation des comptes annuels. Ces états financiers condensés doivent donc être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels publiés de l'exercice 2014.

Le Groupe applique les nouvelles normes, interprétations et/ou amendements aux normes IFRS adoptés par l'Union Européenne qui sont d'application obligatoire au 1er janvier 2015, notamment :

- IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique; interprétation applicable aux exercices ouverts après le 17 juin 2014. Cette interprétation relative à la comptabilisation des taxes entrant dans le champ d'application d'IAS 37 sur les provisions, modifie le fait générateur retenu pour la comptabilisation d'un passif relatif au paiement d'une taxe ou d'une contribution. L'évènement déclencheur de comptabilisation de la dette est dorénavant sa date d'exigibilité fiscale. Ce texte est d'application rétrospective et son impact est non matériel au regard des comptes du Groupe.

Les autres textes d'applications obligatoires dans l'Union Européenne au 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont sans impact sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2015 mais dont l'entrée en vigueur est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2015, notamment :

- Amendement d'IAS 19, relatif au traitement des contributions des employés et des tiers ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2010-2012.

Enfin, les nouvelles normes, interprétations et amendements publiées par l'IASB au 30 juin 2015, non encore adoptés par l'Union Européenne et qui seront d'application postérieure à 2015, sont :

- IFRS 15 – Produits issus des contrats avec les clients ;
- IFRS 9 – Instruments financiers (norme devant progressivement remplacer IAS 39) ;
- Amendements d'IAS 16 et IAS 38, Eclaircissement sur les modes d'amortissements acceptables ;
- Amendement d'IFRS 11, Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes ;
- Amendements d'IFRS 10 et d'IAS 28 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ;
- Amendements d'IAS 1 – projet « Disclosure Initiative » ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2012-2014 (publiées en septembre 2014).

### **3.3 Principales estimations et jugements du management**

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

### **3.4 Format de présentation des états financiers**

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe LEGUIDE.COM utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.03.

## **NOTE 4 : METHODES COMPTABLES**

### **Note 4.1 Description des états financiers**

Les actifs courants sont principalement constitués par :

- les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ;
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
- les actifs détenus essentiellement en vue d'être négociés.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les actifs financiers comprennent des dépôts de garantie et des disponibilités inscrites au contrat de liquidité souscrit par la société.

Les passifs courants sont constitués principalement par :

- les passifs destinés à être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation du Groupe ;
- les passifs destinés à être réglés dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Les autres passifs sont non courants.

### **Détermination du résultat opérationnel courant**

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel contient tous les éléments d'opérations courantes. Sont exclus les produits et charges qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenance, à savoir :

- les pertes de valeur d'écarts d'acquisition et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'acquisition et/ou d'intégration d'une nouvelle activité...),
- les plus-values ou moins-values de cessions,
- le cas échéant, les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure.

### **Note 4.2 Méthode de consolidation**

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La méthode de l'intégration globale est appliquée à l'ensemble des filiales de LEGUIDE.COM.

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du Groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

#### **Note 4.3 Regroupement d'entreprises**

Lors de la transition aux IFRS, le Groupe LEGUIDE.COM a opté pour l'option d'IFRS 1 prévoyant le maintien des traitements appliqués aux regroupements d'entreprises sous les référentiels comptables précédents.

A chaque prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation à la juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis. La différence entre la contrepartie transférée (coût d'acquisition) et la juste valeur des actifs identifiables acquis, nets des passifs et passifs éventuels assumés, est comptabilisée en goodwill.

Conformément à IFRS 3 révisée :

- les frais de transactions sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus ;
- le Groupe analyse l'opportunité d'opter pour la comptabilisation d'un goodwill « complet » ou « partiel » :
  - la méthode du goodwill complet consiste à évaluer les intérêts minoritaires à la juste valeur et à leur attribuer une partie du goodwill dégagé lors de l'acquisition ;
  - la méthode du goodwill partiel consiste à évaluer les intérêts minoritaires pour un montant correspondant à leur quote-part dans l'actif net de la société acquise, aucun goodwill ne leur est attribué ;
- tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition :
  - Si l'ajustement est comptabilisé selon IAS 39, il donnera lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat ou en résultat global, selon les normes applicables. L'évaluation initiale ne peut être ajustée

ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors de la période intercalaire (12 mois). Tout ajustement de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix postérieur à la période intercalaire ou ne répondant pas à ces critères, est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe ;

- Si l'ajustement est comptabilisé en capitaux propres, il ne sera pas réévalué ;
- le goodwill négatif éventuellement dégagé lors de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit ;
- toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction entre actionnaires et est comptabilisée selon IAS 27 amendée directement en capitaux propres.

Conformément aux normes IFRS 3R et IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

#### **Note 4.4 Immobilisations incorporelles**

Autres immobilisations incorporelles (IAS 38). - Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement.

Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les logiciels acquis sont habituellement amortis sur une période maximale de trois ans en mode linéaire.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

#### **Note 4.5 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

La valeur des immobilisations ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives.

- |                                  |                |
|----------------------------------|----------------|
| - Agencements et installations : | 5 à 10 ans (L) |
| - Matériels de bureau :          | 3 à 5 ans (L)  |
| - Mobilier de bureau :           | 5 à 10 ans (L) |

#### **Note 4.6 Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles**

Dépréciation des actifs (IAS 36). - Le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations

incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur nette des frais de cession et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles, ce test de valeur est réalisé lorsqu'il existe des indices internes ou externes de perte de valeur.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, un test de valeur est systématiquement effectué chaque année calendaire ainsi qu'en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Ces tests sont basés sur une méthode DCF (Discounted Cash Flow).

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Compte tenu de leur valeur d'utilité, la direction estime qu'il n'existe aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé qui pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition excède sa valeur recouvrable.

Lorsque des éléments internes ou externes démontrent que la perte de valeur d'une immobilisation incorporelle (hors écarts d'acquisition) ou corporelle n'est plus justifiée et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat.

#### **Note 4.7 Créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, diminuée du montant des pertes de valeur liées au risque de non recouvrabilité partielle ou totale de la créance.

Les créances présentant un risque potentiel ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié (litige déclaré ou absence d'indice positif de recouvrement).

#### **Note 4.8 Placement à court terme**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires, de comptes à terme et de valeurs mobilières de placement cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

Les VMP sont considérées par le Groupe comme des placements à court terme et sont classées en tant que placements détenus à des fins de transaction. Ils sont donc reconnus au bilan à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat.

#### **Note 4.9 Actions propres**

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres.

En cas de vente, le montant de la plus-value est comptabilisé en variation des capitaux propres.

#### **Note 4.10 Actions gratuites, BSPCE et options accordés au personnel**

Des actions gratuites et des bons de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options attribuées est évaluée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation de capitaux propres, sur la période pendant laquelle les salariés acquièrent leurs droits.

Le Groupe utilise pour les valoriser la méthode de Monte Carlo. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'attribution sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Ces attributions sont rémunérées en actions exclusivement.

Pour le Groupe LEGUIDE.COM, IFRS 2 s'applique à compter de l'attribution de Bons de Souscription de Part de Créateur d'Entreprise le 25 septembre 2008, les plans antérieurs n'entrant pas dans le champ de première application de la norme.

#### **Note 4.11 Provisions**

Provisions pour risques et charges (IAS 37). - Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

En application de la norme IAS 37, lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs.

#### **Note 4.12 Engagements vis-à-vis du personnel**

Les engagements vis-à-vis du personnel comprennent les sommes qui seront versées aux employés à compter de leur départ à la retraite (indemnité de départ, retraite complémentaire, aide médicale).

##### **4.12.1 Régimes à cotisations définies**

Des paiements sont effectués par le Groupe auprès d'un tiers (par exemple, un fonds de pension) qui libèrent le Groupe de toute obligation ultérieure, l'organisme tiers se chargeant de verser au salarié les montants de prestations qui lui sont dus. De ce fait,

une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe à l'exception de la charge des cotisations payées aux organismes.

#### **4.12.2 Régimes à prestations définies**

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Le Groupe a choisi d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 l'option offerte par la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

#### **Note 4.13 Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires**

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18). - Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le service a été rendu.

Les ressources du Groupe proviennent essentiellement de contrats de prestations consistant en la livraison de trafic qualifié (appelé clics). Ces prestations sont majoritairement facturées mensuellement.

Les prestations sont reconnues en chiffre d'affaires au moment de leur réalisation effective c'est-à-dire au moment des livraisons de clics.

#### **Note 4.14 Contrat de location simple**

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

#### **Note 4.15 Conversion des opérations réalisées en devises**

Au bilan, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change en résultant sont enregistrées en résultat.

Les factures libellées en dollars qui font l'objet d'une couverture sont enregistrées au cours de couverture négocié. Une couverture de change est mise en place afin de faire face aux variations de change.

#### **Note 4.16 Résultat financier**

Résultat financier (IAS 16 et 23). - Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêts sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

#### **Note 4.17 Impôts sur les résultats**

Impôts sur les résultats (IAS 12) – Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Les impôts différés actifs dont la recouvrabilité n'est pas jugée probable font l'objet d'une dépréciation.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible.

#### **Note 4.18 Résultat par action**

Résultat par action (IAS 33). - Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de ces bons.

#### **Note 4.19 Flux de trésorerie**

Tableau des flux de trésorerie (IAS 7). - La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les activités opérationnelles à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement.

#### **Note 4.20 Information sectorielle**

La norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* requiert la présentation de données relatives aux secteurs opérationnels du Groupe extraites du reporting interne et utilisées par la Direction dans ses décisions d'investissement et d'évaluation de la performance.

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Toutes les activités du Groupe (comparaison de prix et activités annexes non significatives) sont basées sur le même produit (revenu au clic) et la même technologie. Ces activités ciblent la même catégorie de clientèle (les e-commerçants).

Les méthodes de commercialisation, d'implémentation de la technologie et de fournitures de services sont également homogènes au sein du Groupe.

En conséquence, l'organisation interne et de gestion du Groupe, ainsi que son système d'information financière, reposent sur une approche globale et intégrée des activités du Groupe et un seul secteur opérationnel est identifié: le Groupe dans son ensemble.

Les outils de gestion interne sont également mono-secteur, les coûts étant appréhendés de manière globale et le chiffre d'affaires étant décomposé entre les revenus des clics et les produits annexes non significatifs.

## **NOTE 5 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

### **Note 5.1 Liste des sociétés du périmètre de consolidation**

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

#### **Société mère :**

##### **LEGUIDE.COM**

12 rue Godot de Mauroy

75009 PARIS

Capital social : 1 813 647 €

N°Siren : 425 085 875

#### **Filiale française :**

##### **GOOSTER**

12, rue Godot de Mauroy

75009 PARIS

Capital social : 1 000 €

N° Siren : 450 888 433

Pourcentage d'intérêts : 100 %

Méthode : Intégration globale

Entrée : 1<sup>er</sup> juillet 2005

#### **Filiales allemandes :**

##### **dooyoo Gmbh**

Augustenstraße 10, 80333 Munich  
(Allemagne)

Capital social : 100 000 €

N° immat. : HRB 72694

Pourcentage d'intérêts : 100 %

Méthode : Intégration globale

Entrée : le 30 juin 2008

##### **Shopping Guide Gmbh**

Augustenstraße 10, 80333 Munich  
(Allemagne)

Capital social : 7 525 000 €

N° immat : HRB 195968

Pourcentage d'intérêts : 100%

Méthode : Intégration globale

Entrée : le 16 mars 2012

#### **Filiale détenue par dooyoo Gmbh**

#### **Filiale britannique :**

##### **dooyoo.cc.uk Ltd**

PO Box 52300

SW2 4ZW London (Angleterre)

Capital social : 1 020 £

N° immat. : 03949052

Pourcentage d'intérêts : 100 %

Méthode : Intégration globale  
Entrée : le 30 juin 2008

Au 30 juin 2015, aucune société dans laquelle l'entité consolidante LEGUIDE.COM détient des titres n'est exclue du périmètre de consolidation.

**NOTE 6 : NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**Note 5.1 Immobilisations incorporelles = 196 K€**

Les variations 2015 des valeurs brutes s'analysent comme suit:

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Marques/noms	42	-	-	42
Logiciels	2 772	-	-	2 772
Sites	157	-	-	157
<b>TOTAL</b>	<b>2 970</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 970</b>

Les variations des amortissements et dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Marques/noms	-	-	-	-
Logiciels	2 493	124	-	2 617
Sites	157	-	-	157
<b>TOTAL</b>	<b>2 651</b>	<b>124</b>	<b>-</b>	<b>2 774</b>

Les variations 2014 des valeurs brutes s'analysent comme suit:

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Marques/noms	42	-	-	42
Logiciels	3 071	141	441	2 772
Sites	157	-	-	157
<b>TOTAL</b>	<b>3 269</b>	<b>141</b>	<b>441</b>	<b>2 970</b>

Les variations des amortissements et dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Marques/noms	-	-	-	-
Logiciels	2 636	298	441	2 493
Sites	157	-	-	157
<b>TOTAL</b>	<b>2 793</b>	<b>298</b>	<b>441</b>	<b>2 651</b>

**Note 6.2 Ecart d'acquisition = 0 K€**

Le tableau ci-après (en K€) détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées de périmètre.

Les variations des valeurs brutes de ce poste s'analysent comme suit:

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Ecart d'acquisition Gooster	99	-	-	99
Ecart d'acquisition Dooyoo	12 615	-	-	12 615
Ecart d'acquisition CIAO	13 523	-	-	13 523
<b>TOTAL</b>	<b>26 237</b>	-	-	<b>26 237</b>

Les variations des dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Ecart d'acquisition Gooster	99	-	-	99
Ecart d'acquisition Dooyoo	12 615	-	-	12 615
Ecart d'acquisition CIAO	13 523	-	-	13 523
<b>TOTAL</b>	<b>26 237</b>	-	-	<b>26 237</b>

Au 30 juin 2015, le Groupe n'a pas réactualisé les tests de dépréciation d'actifs réalisés à fin 2014.

Les variations 2014 des valeurs brutes de ce poste s'analysent comme suit:

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Ecart d'acquisition Gooster	99	-	-	99
Ecart d'acquisition Dooyoo	12 615	-	-	12 615
Ecart d'acquisition CIAO	13 523	-	-	13 523
<b>TOTAL</b>	<b>26 237</b>	-	-	<b>26 237</b>

Les variations 2014 des dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Ecart d'acquisition Gooster	99	-	-	99
Ecart d'acquisition Dooyoo	10 034	2 581	-	12 615
Ecart d'acquisition CIAO	-	13 523	-	13 523
<b>TOTAL</b>	<b>10 133</b>	<b>16 104</b>	-	<b>26 237</b>

**Note 6.3 Immobilisations corporelles = 1 055 K€**

Les variations 2015 des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Aménagements des constructions	10	-	-	10
Aménagements et installations	242	-	-	242
Matériels et mobiliers de bureau	3 078	33	-	3 111
Avances versées	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 330</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>3 363</b>

Les variations des amortissements s'analysent comme suit:

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Aménagements des constructions	5	3	-	8
Aménagements et installations	51	17	-	68
Matériels et mobiliers de bureau	1 919	313	-	2 232
<b>TOTAL</b>	<b>1 976</b>	<b>333</b>	<b>-</b>	<b>2 308</b>

Les variations 2014 des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Aménagements des constructions	10	-	-	10
Aménagements et installations	242	-	-	242
Matériels et mobiliers de bureau	2 795	416	133	3 078
Avances versées	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 047</b>	<b>416</b>	<b>133</b>	<b>3 330</b>

Les variations 2014 des amortissements s'analysent comme suit:

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Aménagements des constructions	1	4	-	5
Aménagements et installations	16	35	-	51
Matériels et mobiliers de bureau	1 478	574	133	1 919
<b>TOTAL</b>	<b>1 496</b>	<b>613</b>	<b>133</b>	<b>1 976</b>

**Note 6.4 Autres actifs non courants = 221 K€**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Autres titres immobilisés	1	-	-	1
Autres immobilisations financières(1)	222	-	2	220
<b>TOTAL</b>	<b>223</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>221</b>

(1) Dont 88 K€ de disponibilités détenues au titre d'un contrat de liquidité souscrit par la société mère

**Note 5.5 Impôts différés actifs = 35 K€**

En milliers d'euros	30 juin 2015	- 1 an	+ 1 an - 5 ans	31 décembre 2014
LEGUIDE.COM SA	9	-	9	-
dooyoo.co.uk	26	19	7	64
Shopping Guide	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>19</b>	<b>45</b>	<b>64</b>

Les impôts différés actifs constatés sur dooyoo.co.uk correspondent à des déficits fiscaux reportés en avant dont l'imputation sur les résultats futurs des deux ou trois prochains exercices apparaît probable.

Les reports déficitaires non activés à la date de l'arrêté sont les suivants :

- dooyoo.co.uk : 201 K€
- LEGUIDE.COM : 147 K€
- Shopping Guide : 18 585 K€
- dooyoo GmbH : 742 K€

**Note 5.6 Créances clients = 3 638 K€**

Créances clients et comptes rattachés (K€)	30/06/2015	31/12/2014
Clients / Clients factures à établir	4 605	6 776
Clients – Créances douteuses et litigieuses	1 324	1 095
Dép. pour créances douteuses et litigieuses	(1 179)	(968)
Dép. / incertitudes de recouvrement clients (1)	(1 112)	(1 327)
<b>TOTAL</b>	<b>3 638</b>	<b>5 576</b>

(1) voir Note 4.7 et gestion des risques clients détaillée ci-dessous.

Détail des dépréciations sur créances clients (K€)	Dépr. 01/01/2015	Augm.	Reprises (1)	Dépr. 30/06/2015
Clients – Créances douteuses et litigieuses	968	230	20	1 179
Clients – Incertitudes de recouvrement	1 327	332	546	1 112
<b>TOTAL</b>	<b>2 295</b>	<b>562</b>	<b>566</b>	<b>2 291</b>

(1) Dont reprises non utilisées : 133 K€.

**Note 6.7 Autres actifs courants = 2 370 K€**

Les autres actifs courants s'analysent comme suit au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

En milliers d'euros	30 juin 2015	31 décembre 2014
Créances fiscales	669	670
Autres créances	1 036	966
Charges constatées d'avance	665	636
<b>TOTAL</b>	<b>2 370</b>	<b>2 272</b>

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires et notamment de factures de frais généraux non encore consommés à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée sur la période ultérieure.

**Note 6.8 Trésorerie = 29 238 K€**

En milliers d'euros	30 juin 2015	31 décembre 2014
Valeurs mobilières de placement (1)	4 400	4 293
Disponibilités (2)	24 838	26 811
<b>TOTAL</b>	<b>29 238</b>	<b>31 104</b>

(1) Au 30 juin 2015, ce poste est constitué de dépôts à terme et des intérêts afférents.

(2) Dont comptes rémunérés assimilables aux disponibilités : 111 K€ (LEGUIDE.COM : 111 K€ ; dooyoo : 0 K€)

**Note 6.9    Capitaux propres = 28 358 K€**

Au 30 juin 2015, le capital de la société est constitué de 3 633 294 actions parmi lesquelles 3 427 512 actions bénéficient d'un droit de vote double représentant 97,13% des droits de vote pour 94,36 % du capital.

L'assemblée générale du 24 juin 2015 a autorisé le conseil d'administration à acquérir jusqu'à 10% du nombre total des actions composant le capital social. Le conseil d'administration pourra acquérir ces actions dans la limite d'un prix unitaire de 60 € et d'un montant maximum de 21.794.090 €. Cette autorisation est valable durant 18 mois.

Un contrat de liquidité a été signé le 24 septembre 2012 avec Natixis. Il a pour objectif de favoriser la liquidité du titre. Afin de permettre à l'animateur de réaliser ces interventions, LEGUIDE.COM a versé la somme de 150 000 €. Au 30 juin 2015, 1 831 actions sont auto-détenues.

Les titres donnant accès au capital de la société consolidante sont les suivants :

	<b>Bons de Souscription de Parts de créateurs d'entreprise (1)</b>	<b>Bons de souscription de Part de créateurs d'entreprise (1)</b>	<b>Actions gratuites (1)</b>	<b>Bons de souscription d'actions (3)</b>	<b>Bons de souscription d'actions (3)</b>
Date d'attribution	28/05/2010	28/05/2010			
Départ des options	2010	2011	2012/2013	2012	2013
Date d'échéance				30/03/2016	30/03/2017
Prix de souscription	23,86 €	13,26 €	na	28 €	28 €
Parité lors de l'exercice	1 act. pour 1	1 act. pour 1	na	Variable, de 0 à 8 actions par bon	Variable, de 0 à 8 actions par bon
Quantité autorisée	32 750	57 250	45 586	11 400	8 950
Nbre d'actions pouvant être souscrites	32 750	57 250	Na	91 200	71 600
Montant total attribué	32 750	57 250	28 560		
Actions restant à souscrire	2 000	3 635	0	91 200	71 600
% maximal de capital (droits financiers) (2)	0,06%	0,17%	0	2,4%	1,88%
Incidence sur les charges de personnel	-	-	-	-	-

(1) Plan salariés

(2) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les bons et actions gratuites en circulation au 30 juin 2015.

(3) Les modalités d'exercice de ces bons sont fonction des résultats futurs.

**Note 6.10 Provisions pour retraite = 41 K€**

Seuls, les salariés de LEGUIDE.COM SA bénéficient d'une indemnité de départ selon le régime prévu par la législation française. Les principales hypothèses suivantes ont été retenues pour évaluer le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite selon la méthode rétrospective des unités de crédit projeté :

- Age de départ : 67 ans
- Taux de charges sociales : 45%
- Taux de rotation : 18%
- Taux d'actualisation: 3 %

Le montant de l'engagement au 30 juin 2015 est de 26 K€.

Par ailleurs, les salariés repris lors de l'acquisition de Ciao continuent à bénéficier du plan de pension de leur précédent employeur. Le montant de l'engagement au 30 juin 2015 est de 15 K€.

**Note 6.11 Autres passifs non courants = 77 K€**

Le poste « Autres passifs non courants » correspond aux passifs d'impôts différés :

En milliers d'euros	30 juin 2015	Dont part à plus d'un an	31 décembre 2014
LEGUIDE.COM	75	-	29
dooyoo GmbH	2	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>-</b>	<b>31</b>

**Note 6.12 Provisions = 821 K€**

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit au 30 juin 2015 :

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2015
<b>Provisions pour litiges</b>	236	-	68	168
<b>Provisions pour charges</b>				
- Provision pour locaux vacants (Shopping Guide) (2)	34	-	16	18
- Provision pour restructuration	1 575	-	940	635
<b>TOTAL</b>	<b>1 845</b>	<b>-</b>	<b>(1) 1 024</b>	<b>821</b>

(1) Dont reprises utilisées : 1 004 K€.

(2) Ce poste comprend le surcoût lié à la partie inutilisée des locaux occupés par la société Shopping Guide à Munich. La constitution de cette provision a été réalisée dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de la branche d'activité. Elle est reprise sur la durée du bail restant à courir.

**Note 6.13 Autres dettes courantes = 7 456 K€**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30 juin 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>
Dettes financières courantes	19	22
Fournisseurs et comptes rattachés	4 957	6 344
Autres passifs courants	2 480	2 779
<b><i>TOTAL</i></b>	<b>7 456</b>	<b>9 145</b>

L'ensemble du passif courant est à moins d'un an.

## **NOTE 7 : NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

### **Note 7.1 Ventilation du Chiffre d'affaires = 13 475 K€**

En milliers d'euros	S1 2015	%	Année 2014	%	S1 2014	%
Chiffre d'affaires clics	12 910	96%	36 568	94%	19 940	94%
Chiffre d'affaires autres	565	4%	2 449	6%	1 288	6%
<b>TOTAL</b>	<b>13 475</b>	<b>100%</b>	<b>39 017</b>	<b>100%</b>	<b>21 228</b>	<b>100%</b>

### **Note 7.2 Produits annexes = 80 K€**

Au 30 juin 2015, ils sont composés de :

En milliers d'euros	S1 2015	Année 2014	S1 2014
Subventions d'exploitation	-	-	-
Autres produits (1)	80	127	74
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>127</b>	<b>74</b>

(1) Ce poste correspond principalement aux prestations de recouvrement effectuées par le Groupe pour le compte du cédant de la branche Ciao.

### **Note 7.3 Autres charges des activités = (489) K€**

Au 30 juin 2015, elles sont composées de :

En milliers d'euros	S1 2015	Année 2014	S1 2014
Dotations aux provisions et aux dépréciations nettes des reprises	88	269	176
Perte sur créances	(387)	(1 888)	(1 021)
Indemnités versées	(24)	-	-
Divers	(165)	(143)	(27)
<b>TOTAL</b>	<b>(489)</b>	<b>(1 762)</b>	<b>(872)</b>

### **Note 7.4 Autres produits des activités = 235 K€**

Au 30 juin 2015, ils sont composés de :

En milliers d'euros	S1 2015	Année 2014	S1 2014
Crédit d'impôt recherche	126	231	119
Divers	109	222	116
<b>TOTAL</b>	<b>235</b>	<b>453</b>	<b>235</b>

**Note 7.5 Résultat financier = 289 K€**

Au 30 juin 2015, il est composé de :

En milliers d'euros	S1 2015	Année 2014	S1 2014
Intérêts et charges sur emprunt	-	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-	-
Produits de placement des comptes à terme	273	412	195
Produits financiers divers	16	39	-
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>	<b>451</b>	<b>195</b>

**Note 7.6 Impôt sur le résultat = 39 K€**

Les principaux composants de l'impôt sur les bénéfices sont les suivants :

En milliers d'euros	S1 2015	Année 2014	S1 2014
Impôt exigible	-	1 713	1 055
Impôt différé	39	515	228
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>2 228</b>	<b>1 283</b>

La preuve d'impôt de la période s'établit comme suit (en K€) :

Charge d'impôt théorique (1 490) x 34,43% :	(512) K€
Différences de taux d'imposition :	29 K€
Différences définitives:	(1) K€
Différences sur crédits d'impôt	(44) K€
Déficits non activés	566 K€
Autres	1 K€
Charge d'impôt effective:	39 K€

**Note 7.7 Résultat par action**

En milliers d'euros	2015 6 mois	2014 12 mois	2014 6 mois
Résultat net part du groupe	(1 528)	(16 474)	1 230
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers d'actions)	3 633	3 605	3 594
<b>Résultat par action (€)</b>	<b>(0,42)</b>	<b>(4,57)</b>	<b>0,34</b>

En milliers d'euros	2015 6 mois	2014 12 mois	2014 6 mois
Résultat net part du groupe	(1 528)	(16 474)	1 230
Nombre moyen pondéré d'action (en milliers d'actions)	3 633	3 605	3 594
Nombre moyen d'action retenu pour la détermination du résultat dilué par action (en milliers d'actions)	3 736	3 736	3 738
<b>Résultat dilué par action (€)</b>	<b>(0,40)</b>	<b>(4,39)</b>	<b>0,34</b>

## **NOTE 8 : AUTRES INFORMATIONS**

### **Note 8.1 Effectif moyen**

L'effectif moyen du Groupe au 30 juin 2015 s'est élevé à 138 contre 191 personnes au 31 décembre 2014.

### **Note 8.2 Sûretés réelles consenties et engagements hors bilan**

#### **Engagements donnés et reçus**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>41</b>	<b>41</b>
Avals, cautions, garanties	-	-
Autres engagements donnés		
- Fournisseurs	41	41
<b>Engagements reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avals, cautions, garanties	-	-
Effets escomptés non échus	-	-
Autres engagements donnés	-	-

### **Note 8.3 Rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère**

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 190 980 €

Rémunérations versées sur la période aux organes d'administration : 15 000 €

Rémunérations à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées : néant

Engagement en matière de pension et indemnités assimilées : néant

## **Note 9 : FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE SEMESTRIELLE**

### **PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE**

La société Lagardère Active, détenant plus de 95% du capital et des droits de vote de la société LEGUIDE.COM SA, a décidé d'initier une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire portant sur les actions LEGUIDE.COM SA non détenues par Lagardère Active, au prix de 32,50 euros par action (l'« Offre »).

Conformément à la réglementation applicable, le 24 juin 2015, le Conseil d'administration de LEGUIDE.COM SA a nommé le cabinet Ledouble en qualité d'expert indépendant afin de donner son appréciation sur le prix proposé. A l'issue de ses travaux, le cabinet Ledouble a confirmé que le prix offert de 32,50 euros par action était équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires minoritaires de la société.

Les membres du conseil d'administration de LEGUIDE.COM SA se sont réunis le 30 juillet 2015, afin, notamment, d'examiner le projet d'Offre initié par Lagardère Active et de rendre un avis motivé sur son intérêt et sur ses conséquences pour la Société, ses actionnaires et ses salariés. Le conseil d'administration, après avoir entendu et pris connaissance du rapport de l'expert indépendant, a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'émettre un avis favorable à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire et de recommander à ses actionnaires d'apporter leurs actions à l'offre publique de retrait, étant précisé que les actions non apportées à l'Offre seraient en toute hypothèse transférées à Lagardère Active dans le cadre du retrait obligatoire qui suivra immédiatement l'offre .

Le projet de note d'information conjointe à Lagardère Active et à la Société sera déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 juillet 2015. Ce projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire reste soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers.